



LA RENCONTRE

Association loi de 1901 (J.O. 24 & 25 mai 1963) Affiliée à l'U.N.A.P.E.I.

RAPPORT FINANCIER 2007

Projet soumis à l'Assemblée Générale du 16 JUIN 2008

Siège social : 14, avenue Mirabeau 78000 VERSAILLES Tél. : 01 39 23 96 30 – Fax : 01 39 23 96 31 - E-mail : siege.social@larencontre-asso.fr

C.H.L. DE VERSAILLES

21-23, rue du Refuge 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 30 21 07 41 – Fax : 01 39 51 77 23

E.S.A.T. « Jean PIERRAT »

80, rue Hélène Boucherr 78530 BUC
Tél. : 01 39 23 10 50 – Fax : 01 39 23 10 51

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

114, rue de Versailles 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 04 53 – Fax : 01 39 55 00 68

SERVICE ACCUEIL DE JOUR (S.A.J.)

7, rue Georges Chapelier 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 15 80 – Fax : 01 39 23 15 81

I.M.E. « LA RENCONTRE »

7, rue Georges Chapelier 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 89 40 – Fax : 01 39 55 16 88

RÉSIDENCE « VILLA DU CÈDRE »

14, avenue Mirabeau 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 23 16 70 – Fax : 01 39 23 16 71

SERVICE RELAIS

114, rue de Versailles 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 55 63 06 – Fax : 01 39 55 00 68

CLUB ACCUEIL AMITIE (C2A)

7, rue Georges Chapelier 78150 LE CHESNAY
Tél. : 01 39 23 15 80 – Fax : 01 39 23 15 81

LA RENCONTRE

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et affiliée à l'UNAPEI
14, Avenue Mirabeau 78000 Versailles FINESS 780820569 SIRET 775 708 910 00051 APE 8810C

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2007, PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2008

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration, dans sa séance du 14 avril dernier. Il m'appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué cet audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à exprimer, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions du code de commerce relatives à la justification des appréciations des commissaires aux comptes, je souligne les éléments suivants, mentionnés en annexe des comptes annuels.

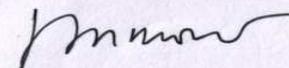
1/ Selon les prescriptions du Conseil national de la comptabilité, les congés à payer des personnels d'encadrement et d'animation sociale ont été provisionnés pour la première fois directement en moins des capitaux associatifs pour 218 309 €, sans altérer les résultats des établissements et donc sans prise en charge par les financeurs, alors qu'ils étaient auparavant inscrits en engagement hors bilan (cf. note V de l'annexe).

2/ Conformément au décret du 31 mai 2006 relatif au financement et à la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux, l'association présente ses comptes sans distorsion avec le plan comptable administratif M22. Si le passif du bilan avait été présenté selon le modèle du plan comptable 1999 des associations et fondations, il aurait souligné après reclassement des provisions pour risque et charges, parmi les fonds associatifs, des fonds propres (au sens strict) de 2,5 millions d'euros (2,7 M€ un an plus tôt, avant comptabilisation de la provision pour congés payés) et des fonds sous contrôle de tiers financeurs (les directions de l'action sociale essentiellement) de 1,6 M€ (1,4 M€ en 2006), soit un ensemble de fonds associatifs, y compris provisions pour risques et charges ayant un caractère de réserves, de près de 4,2 M€ (cf. note IV §7).

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier.

Versailles, le 16 juin 2008



JEROME DUMONT 22 RUE ALPHONSE DE NEUVILLE 75017 PARIS
TELEPHONE 01 42 93 70 48 COURRIEL JEROME.DUMONT@WANADOO.FR
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - TABLEAU DE LA REGION DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS

RAPPORT FINANCIER

1- Capacité d'accueil et activités

La capacité d'accueil du CAT Jean-Pierrat (désormais ESAT ou Établissement et Service d'Aide par le Travail) a été portée de 138 places en 2005 à 148 en 2006 puis à 153 en 2007 depuis l'installation à Buc. De ce fait, la **capacité d'accueil de l'Association atteint 316 places à fin 2007** contre 310 en 2006 (en sachant que certains usagers bénéficient simultanément d'une prise en charge par plusieurs de nos établissements) : 32 jeunes à l'IME, 46 résidents à la Villa du Cèdre, 28 personnes suivies par le Service Accueil Habitat, l'équivalent de 35 personnes sur le Service Relais, 30 personnes à mi-temps au Service d'Accueil de Jour et 54 personnes inscrites au Club Accueil Amitié (chiffre ramené à un équivalent de 7 places dans nos statistiques).

En terme de journées réalisées, l'activité globale en 2007 enregistre une évolution de plus de 3 % par rapport à 2006, soit 2 147 journées supplémentaires liées à l'extension de places au CAT et au surcroît d'activité de la Résidence et du Club Accueil Amitié pour atteindre près de 72 000 journées ou équivalents sur l'année.

2- Effectifs

Les **effectifs des personnels** liés à l'Association par un contrat de travail sont restés stables par rapport à l'an passé avec un total de **99 ETP en fin d'exercice** contre 98 ETP un an plus tôt. **Ces effectifs sont représentatifs de 112 personnes.** Et avec l'effectif de nos travailleurs du CAT qui sont au nombre de 153, ce sont **265 personnes qui sont inscrites dans nos registres de paye** (contre 261 l'an passé).

Au titre de l'exercice **2008**, un **effectif supplémentaire de 1,70 ETP** est accordé pour les budgets déjà discutés (+1,35 à la CHL, +0,35 au siège social).

3- Recettes effectivement perçues

Les dotations effectivement perçues pour les **budgets sociaux** de nos établissements ont connu une évolution de 2,76 % en passant de 5 561 651 euros en 2006 à **5 715 131 euros** en 2007.

Ce taux d'évolution est expliqué globalement par les crédits non pérennes octroyés par la DDASS (100 000 € pour le CAT et 80 000 € pour IIME) pour financer en partie les opérations de délocalisation de ces deux structures.

Au titre du **complément de rémunération** (désormais « aide au poste ») de nos travailleurs en CAT, **financé par l'État** à travers le CNASEA, une évolution de 12 % est constatée sur cet exercice pour atteindre une recette en fin d'année de **1 446 000 euros**, non incluse dans les budgets sociaux évoqués ci-dessus (effet de l'augmentation de l'effectif et du nouveau dispositif de maintien du salaire par le CAT et le CNASEA, en cas d'absences de maladie du Travailleur).

Le **chiffre d'affaires du CAT** (hors refacturation des affranchissements) est en hausse de 25 % : **562 200 euros** en 2007 contre 448 400 euros en 2006.

L'évolution des **frais de siège** se poursuit grâce à la progression des activités et au développement des projets. Ces frais passent de 147 445 euros en 2006 à 170 861 euros en 2007 (+16%) et à budget de 194 282 euros en 2008. Les dépenses des frais de siège sont réparties sur les budgets des établissements en fonction du total des charges d'exploitation du dernier exercice clos.

Hormis les produits annexes qui ont pour effet de neutraliser certaines dépenses, **c'est un budget de plus de 8,1 millions d'euros que l'association gère en 2007** (toutes origines confondues) contre 7,4 millions en 2006 et 7 millions en 2005.

4- Résultat administratif

Les comptes annuels de cette année affichent un **résultat administratif excédentaire de 244 993 euros** contre 18 849 euros prévus au budget de ce même exercice, soit un différentiel de 226 144 euros (244 993 € - 18 849 €).

Pour mémoire, ce résultat provient de l'addition des résultats administratifs des établissements (après reprise des excédents et déficits de l'exercice « n-2 » tels que retenus par l'administration) avec les résultats dégagés par les sections hors contrôle de tiers financeurs (section commerciale du CAT et association hors refacturation des frais de siège).

.../...

Association LA RENCONTRE

.../...

5- Analyse budgétaire

Le tableau ci-après permet d'expliquer l'origine de cet écart budgétaire de 226 144 euros (avec les explications ci-contre) :

a) Surplus de recettes de "prix de journées"		60 830 €
IME	7 150 €	
(écart sur le prix de facturation)		
Résidence (+518 journées)	53 680 €	
b) Économie de dépenses de personnel d'encadrement		120 393 €
IME	6 590 €	
CAT (Budget social)	3 703 €	
Résidence	50 343 €	
Service Accueil Habitat	9 577 €	
Service Relais	42 866 €	
SAJ	1 417 €	
C2A	1 163 €	
CHL	22 012 €	
Ateliers du CAT	-7 558 €	
Siège social	-9 720 €	
c) Salaires des travailleurs du CAT		62 365 €
d) Produits financiers (siège social)		32 770 €
e) Chiffre d'affaires (CAT)		-65 238 €
f) Économie sur les dépenses d'exploitation courante		15 024 €
IME	-765 €	
IME : double loyers et charges	-13 079 €	
CAT (Budget social)	-218 €	
Résidence	-9 510 €	
Service Accueil Habitat	3 643 €	
Service Relais	3 853 €	
SAJ	11 617 €	
C2A	3 346 €	
CHL	-333 €	
Ateliers du CAT	28 079 €	
Provision pour dépréciation des créances clients des Ateliers	-11 804 €	
Siège social	195 €	
Total du différentiel budgétaire (économie)		226 144 €
Excédent administratif 2007 prévu en octobre 2006		18 849 €
g) Excédent administratif constaté en 2007		244 993 €

a) Le surplus de recettes de « prix de journées » résulte d'un surcroît de l'activité de la Résidence et, pour une faible part de la différence du prix de facturation de l'IME (prix facturé plus fort que celui budgétisé).

b) L'économie budgétaire sur les dépenses de personnel d'encadrement provient notamment de la vacance des postes et en partie du recrutement décalé des postes nouvellement obtenus.

c) Les salaires des travailleurs financés par les ateliers (hors complément de rémunération) ont été budgétisés sur une capacité de 153 places en année pleine alors que l'obtention des 5 places supplémentaires a pris effet plus tardivement.

d) Les **placements financiers** en valeurs mobilières a apporté en 2007 une recette financière de près de **65 000 euros** (nette des frais de gestion) ; contre 45 000 euros en 2006 et un surplus de 32 770 euros par rapport à la prévision budgétaire et ce, du fait d'un taux de rendement supérieur à celui de l'an passé (3,74 % en 2007 contre 2,61 % en 2006, avant frais de gestion). Ces produits financiers permettent de financer les dépenses non inscrites aux frais de siège et les subventions d'investissements accordées par l'association aux établissements.

e) Le chiffre d'affaire (hors affranchissement) réalisé par le CAT est inférieur de 65 milliers d'euros à la prévision budgétaire. Le résultat des ateliers est néanmoins équilibré et l'insuffisance du chiffre d'affaires ne présente pas d'impact sur le résultat puisque certaines dépenses n'ont pas été engagées.

f) Les dépenses d'exploitation courante affichent une économie budgétaire globale de 15 024 euros. Cette économie tient compte pourtant :

- d'une provision de 11 804 euros pour la dépréciation des créances clients des ateliers du CAT,
- et des doubles loyers et charges locatives (13 079 €) de l'IME pour la période de trois mois du 1^{er} octobre au 31 décembre 2007 durant laquelle le CAT avait quitté Le Chesnay sans que l'IME ne s'installe à sa place immédiatement.

g) L'excédent administratif global de 244 993 euros est réparti de la façon suivante (cf. page 4) :

- 197 054 euros d'excédent administratif de budgets sociaux sous contrôle de tiers financeurs,
- 5 845 euros d'excédent comptable des ateliers du CAT,
- 42 094 euros d'excédent comptable de l'Association.

.../...

Association LA RENCONTRE

.../...

6- Proposition d'affectation de résultat (page 7)

Sur l'excédent administratif de 197 054 euros des budgets sociaux sous contrôle de tiers financeurs, l'Association propose d'affecter dans les comptes individuels des établissements :

- 27 150 euros en réserve d'investissement : SAH et Service Relais
- 37 557 euros en réserve de trésorerie : Résidence et Service Relais
- 57 200 euros en réserve de compensation : Résidence, SAH, Service Relais et CHL
- 75 147 euros en compte de report à nouveau,

en sachant que ces différents postes de réserves restent à la disposition des financeurs.

L'Association propose d'affecter en fonds associatifs, les résultats comptables hors contrôle de tiers financeurs, à savoir :

- 5 845 euros aux ateliers du CAT,
- 42 094 euros à l'Association,
- soit un total de 47 939 euros.

7- Situation financière

La **situation nette financière** (fonds associatifs hors contrôle de tiers financeurs et provisions à caractère de réserves) s'élève globalement à 2,5 millions d'euros :

	Fonds associatifs	Provisions p/risques et charges	TOTAL DES CAPITAUX
Fonds propres sous contrôle de tiers financeurs	1 242 628	381 592	1 624 221
Autres fonds propres (hors contrôle de tiers)	2 186 345	348 283	2 534 627
Total des ressources propres	3 428 973	729 875	4 158 848

A fin 2007, le capital restant dû des emprunts en cours s'élève à 1 102 234 euros :

- 7 663 euros (remboursement jusqu'en 2010) sur l'**emprunt** contracté en 1990 pour l'achat des appartements **du Service d'Accompagnement**,
- 1 094 571 euros (remboursement jusqu'en 2026) sur l'emprunt contracté en 2006 pour l'acquisition du bâtiment du **CAT** à Buc.

Une **subvention d'investissement** (avec droit de reprise) est **octroyée** en 2007 **par l'Association à l'IME pour un montant de 150 000 euros**. Cette subvention permettra l'équilibre du fonds de roulement d'investissement de la structure subventionnée.

8- Déménagements

Le **déménagement du CAT** sur la commune de Buc a eu lieu en septembre 2007. Les dépenses liées aux locaux du site de Versailles et du Chesnay (loyers et charges annexes, amortissements des travaux d'aménagement,...) sont financées par le budget social du CAT jusqu'au 30 septembre 2007. Les amortissements des travaux d'aménagement des deux anciens sites sont poursuivis à compter du 1^{er} octobre 2007 :

- par l'IME pour une valeur résiduelle de 161 734 euros pour le site Chapelier (financée par budget DDASS),
- par l'Association pour une valeur résiduelle de 295 269 euros pour le site Villa du Cèdre (ce coût d'amortissement sera incorporé dans la refacturation des loyers et charges annexes aux établissements occupants des locaux du site Villa du Cèdre : siège social, Résidence, SAJ et CAT pour la partie des ateliers de Blanchisserie).

Le **déménagement du SAJ** est prévu pour juin 2008 du site Chapelier à la Villa du Cèdre. Les travaux d'aménagement sont achevés sur le nouveau site. Ces travaux sont inscrits au budget de la DASDY pour un coût de 51 500 euros. Les dépenses liées aux locaux du site actuel restent financées par la DASDY jusqu'au 31 mai 2008. Le SAJ laissera à cette date, une valeur résiduelle de 60 670 euros de travaux d'aménagement restant à amortir. Ce coût sera transféré à l'Association à compter du 1^{er} juin 2008, sauf refacturation à un nouvel occupant.

Le **déménagement de l'IME** est prévu pour juillet 2008 sur le site Chapelier. La poursuite des amortissements des locaux laissés vacants par le CAT est inscrite au budget de l'IME pour la valeur résiduelle de 161 737 euros arrêtés au 1^{er} octobre 2007. Il en résulte un surcoût de loyers pour le quatrième trimestre 2007 à hauteur de 13 079 euros, pris en charge par le compte administratif.

Les travaux d'adaptation et de mise en conformité du nouveau site ainsi que les dépenses liées aux locaux sont évalués globalement à 260 K€. Le financement des ces opérations est déjà obtenu pour 187 K€ par les crédits non pérennes constituées en provisions et par l'affectation des excédents antérieurs. Un complément de crédits non pérennes est sollicité à la DDASS.

.../...

Association LA RENCONTRE

.../...

9- Projet en cours

L'ouverture de la **Crèche Adaptée « Les Bambins »** sur la commune de Trappes est prévue pour fin 2008 **avec un budget de fonctionnement de 412 000 euros**. Pour ce projet, l'Association vient d'être primée dans le cadre du « Concours de l'innovation 2007 » organisé par l'URIOPSS et recevra après l'ouverture de la Crèche, une subvention de 50 000 euros.

10- Autres informations

Rappelons que les membres du Conseil d'Administration de l'association sont des personnes bénévoles qui ne sont liées à l'association par aucune convention ni directe ni indirecte.

Autres subventions reçues par l'Association : Ville de Versailles (3 000 euros).

Versailles, le 14 avril 2008

François DAUCHEZ
Trésorier

BILAN

ACTIF	Exercice 2007			Exercice 2006	PASSIF	Exercice 2007	Exercice 2006
	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	172 482,13	-27 985,55	144 496,58	23 395,97	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 658 174,13	1 607 121,88
Frais d'établissement	172 482,13	-27 985,55	144 496,58	23 395,97			
Immobilisations corporelles	5 812 936,80	-2 432 252,47	3 380 684,33	1 297 293,72	Fonds associatifs avec droit de reprise	14 482,30	18 542,54
Constructions	3 984 312,51	-1 064 273,03	2 920 039,48	934 283,33			
Installations techniques, matériels et outillage	774 929,91	-597 284,65	177 645,26	93 968,46	Projets associatifs (fonds d'innovations sociales)	171 224,51	171 224,51
Autres immobilisations corporelles	1 053 694,38	-770 694,79	282 999,59	269 041,93			
Immobilisations corporelles en cours				1 568 404,77	Réserves	1 181 998,88	944 972,58
Autres immobilisations corporelles en cours				1 568 404,77			
Immobilisations financières	17 570,99		17 570,99	16 445,75	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-218 309,00	
Dépôts et cautionnements versés	17 570,99		17 570,99	16 445,75	<i>(Dépenses pour congés payés)</i>		
TOTAL 1	6 002 989,92	-2 460 238,02	3 542 751,90	2 905 540,21	Report à nouveau	336 180,81	280 176,64
ACTIF CIRCULANT					Résultat comptable de l'exercice	170 698,50	359 500,27
Créances	913 921,17	-17 421,16	896 500,01	1 288 748,42	Subventions d'investissement renouvelables	34 129,91	40 513,98
Créances redevables et comptes rattachés	905 241,68	-17 421,16	887 820,52	1 258 473,84			
Autres créances	8 679,49		8 679,49	30 274,58	Provisions réglementées	80 393,33	62 653,33
					TOTAL 1	3 428 973,37	3 484 705,73
Valeurs mobilières de placement	1 493 462,28		1 493 462,28	1 887 754,18	Provisions pour risques et charges	729 874,70	657 379,11
					TOTAL 2	729 874,70	657 379,11
Disponibilités	196 228,21		196 228,21	-295 701,04	DETTES		
Banques	191 382,16		191 382,16	-301 580,51	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	1 102 234,29	1 143 750,23
Caisses	4 846,05		4 846,05	5 879,47	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 451,66	101 456,39
Charges constatées d'avance	17 607,37		17 607,37	10 278,53	Dettes fiscales et sociales	491 267,84	204 121,67
TOTAL 2	2 621 219,03	-17 421,16	2 603 797,87	2 891 080,09	Autres dettes	164 372,91	205 207,17
					Produits constatés d'avance	2 375,00	
CHARGES À RÉPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES					TOTAL 3	1 987 701,70	1 654 535,46
TOTAL 3							
TOTAL GÉNÉRAL	8 624 208,95	-2 477 659,18	6 146 549,77	5 796 620,30	TOTAL GÉNÉRAL	6 146 549,77	5 796 620,30

COMPTES DE RÉSULTAT

CHARGES	Exercice n 2007	Exercice n-1 2006	PRODUITS	Exercice n 2007	Exercice n-1 2006
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats non stockés de matières et fournitures	413 148,21	359 478,00	Production vendue (ESAT/CAT)	626 531,96	523 178,04
Services extérieurs	425 125,19	428 001,95	- prestations de services	540 024,00	432 688,79
Autres services extérieurs	429 692,05	382 938,69	- refacturation de matières premières	11 716,80	6 446,02
Impôts, taxes et versements assimilés	390 455,63	351 960,89	- refacturation de frais d'affranchissement	64 324,19	74 735,03
- sur rémunérations	344 903,16	327 990,44	- participation aux frais de transport	10 466,97	9 308,20
- autres	45 552,47	23 970,45	Dotations et produits de la tarification	5 715 130,79	5 561 651,40
Charges de personnel	5 881 546,94	5 443 013,60	- prix de journées	2 419 527,42	2 385 220,15
- salaires et traitements	4 144 414,10	3 808 483,40	- dotations globales	3 295 603,37	3 176 431,25
- charges sociales	1 737 132,84	1 634 530,20	Subventions d'exploitation et participations	1 566 373,36	1 397 935,36
Dotations aux amortissements et provisions	509 319,09	432 260,51	- subventions d'exploitation	1 239,38	1 654,63
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	271 919,13	216 392,51	- participations reçues	1 565 133,98	1 396 280,73
- sur actif circulant : dotations aux provisions	17 421,16		Reprise sur provisions	146 865,00	109 968,38
- pour risques et charges : dotations aux provisions	202 238,80	215 868,00	Transfert de charges	5 813,50	6 731,87
- diff. sur réalisation d'éléments d'actif : dotations aux provisions	17 740,00		Autres produits	99 076,42	92 788,63
Autres charges	1 613,81	11 702,17	- participations du personnel	99 076,42	92 788,63
- autres charges de gestion courante	1 613,81	11 702,17			
TOTAL I	8 050 900,92	7 409 355,81	TOTAL I	8 159 791,03	7 692 253,68
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	17,73	1,58
Intérêts et charges assimilés	42 612,69	7 499,25	Reprise sur provisions		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	67 770,01	47 870,40
TOTAL II	42 612,69	7 499,25	TOTAL II	67 787,74	47 871,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 639,10	20 085,06	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 272,44	56 314,73
- exercice courant	13 473,01	17 363,43	- exercice courant	48 919,27	51 254,60
- exercices antérieurs	166,09	2 721,63	- exercices antérieurs	1 353,17	5 060,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- dotations à la réserve de trésorerie			- reprises sur la réserve de trésorerie		
- dotations aux amortissements et autres provisions			- reprises sur autres provisions		
TOTAL III	13 639,10	20 085,06	TOTAL III	50 272,44	56 314,73
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	8 107 152,71	7 436 940,12	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	8 277 851,21	7 796 440,39
Résultat comptable excédentaire (solde créditeur)	170 698,50	359 500,27	Résultat comptable déficitaire (solde débiteur)		
TOTAL GÉNÉRAL	8 277 851,21	7 796 440,39	TOTAL GÉNÉRAL	8 277 851,21	7 796 440,39

I- PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La Rencontre, association régie par la loi de 1901, affiliée à l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de parents et amis de personnes handicapées mentales, association reconnue d'utilité publique), gère les établissements à caractère médico-social suivants :

IME La Rencontre (<i>Institut Médico-Educatif</i>)	32 places
ESAT/CAT Jean Pierrat (<i>Établissements et Services d'Aide par le Travail</i>)	153 places
Résidence Villa du Cèdre (<i>Foyer d'hébergement</i>)	46 places
SAIS La Rencontre (<i>Service d'Accompagnement à l'habitat en milieu ordinaire et d'Insertion Sociale</i>) :	
- SAH (<i>Service Accueil Habitat</i>)	28 places
- Service Relais	35 places
SAJ La Rencontre (<i>Service d'Accueil de Jour</i>)	15 places(1)
	⁽¹⁾ Accueil alternatif de 30 personnes à mi-temps
C2A (<i>Club Accueil Amitié / Centre de loisirs</i>)	7 places ⁽²⁾
	⁽²⁾ Moyenne à temps plein d'une capacité maximale de 35 personnes à raison d'une fréquentation moyenne journalière de 15 personnes
Coordination Handicap Locale (CHL) pour le secteur de Versailles comportant 23 communes.	

Effectifs des personnels permanents des établissements : 98,59 ETP et 1,38 ETP de personnel enseignant mis à disposition de l'IME par l'Éducation Nationale.

La rémunération globale brute des cinq plus hauts cadres dirigeants de l'association s'élève à 261 530 euros.

II- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le cadre comptable est celui des principes généraux du code du commerce applicables aux associations, avec adaptation aux établissements sanitaires et sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif (instruction ministérielle M22). Les comptes annuels de l'association constituent une sommation des comptes de chaque établissement tels qu'ils sont présentés à la tutelle administrative (Comptes Administratifs/Cf. Page 6).

	Rés. comptable	Repr. de résultat	Rés. administratif
IME La Rencontre	-4 984,34	4 879,54	-104,80
ESAT/CAT Jean Pierrat	5 571,10	-2 085,93	3 485,17
Résidence Villa du Cèdre	50 824,80	43 687,33	94 512,13
Service Accueil Habitat	-3 068,58	16 289,27	13 220,69
Service Relais	46 314,85	404,14	46 718,99
Service d'Accueil de Jour	10 396,21	2 637,36	13 033,57
Club Accueil Amitié	-2 474,22	6 983,16	4 508,94
Coordination Handicap Locale	20 179,48	1 500,00	21 679,48
Total des Budgets sociaux	122 759,30	74 294,87	197 054,17
Ateliers ESAT/CAT	5 844,93		5 844,93
Siège	42 094,27		42 094,27
TOTAL GÉNÉRAL (RÉALISÉ)	170 698,50	74 294,87	244 993,37
<i>TOTAL GÉNÉRAL (BUDGET)</i>	<i>-87 822,00</i>	<i>106 671,00</i>	<i>18 849,00</i>

Les prestations de services réalisées par les ateliers de production de l'ESAT (CAT) au profit de certains établissements ne sont pas éliminées par la consolidation comptable, mais leur impact n'est pas significatif au niveau des comptes annuels.

III- INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**1) Résultat :**

Les résultats comptables des établissements conventionnés sont présentés avant toute reprise administrative des résultats antérieurs.

Les résultats administratifs (après reprise des résultats N-2, soit 2005) sont présentés ci-dessus pour information.

2) Produits :

Avec les prix de journées et dotations globales perçus par les établissements conventionnés et le chiffre d'affaires des ateliers de productions, les produits incluent les remboursements de repas et des avantages en nature.

Les autres produits regroupent les participations des handicapés à des activités diverses et des indemnités journalières, ainsi que, pour les ateliers, le complément de rémunération des Travailleurs Handicapés versé par l'Etat.

IV- INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DE BILAN**1- Fonds associatifs sans droit de reprise :**

Ces fonds sont constitués par :

- l'accumulation des excédents de la gestion propre de l'association,
- des subventions reçues sans contrepartie,
- de la part échue des subventions reçues à titre de réservation prioritaire de places dans les établissements, pour leur équipement.

2- Fonds associatifs avec droit de reprise :

Ces fonds sont constitués de la part non échue des subventions reçues à titre de réservation prioritaire de places dans les établissements.

3- Réserves :

Les réserves ont été constituées au cours des exercices antérieurs par affectation d'une part des excédents des gestions conventionnées.

Par ailleurs, ce poste inclut des "provisions" constituées par affectation des résultats des ateliers de production de l'ESAT (CAT) :

- soit pour investissement,
- soit pour assurer la rémunération des travailleurs handicapés en cas de baisse d'activité.

4- Subventions d'investissement renouvelables :

Les matériels financés par la taxe d'apprentissage restent la propriété de l'État, l'établissement utilisateur (IME) n'étant qu'affectataire de ces biens.

5- Provisions réglementées :

Les provisions ont été constituées,

- soit en vue de la constitution d'une réserve de trésorerie,
- soit pour neutraliser les plus values sur réalisation d'éléments de l'actif immobilisé.

6- Provisions pour risques et charges :

Provisions	01/01/2007	Dotations	Reprises	31/12/2007
Travaux	435 443	176 500	-31 650	580 293
Risques		5 600		5 600
Charges	117 000	2 740	-57 068	62 672
Salaires	104 936	34 521	-58 147	81 310
Total	657 379	219 361	-146 865	729 875

7- Situation nette :

	Fonds associatifs	Provisions p/risques et charges	TOTAL DES CAPITAUX
Fonds propres sous contrôle de tiers financeurs	1 242 628	381 592	1 624 221
Autres fonds propres (hors contrôle de tiers financeurs)	2 186 345	348 283	2 534 627
Total des ressources propres	3 428 973	729 875	4 158 848

8- Immobilisations :

Tous les amortissements sont linéaires. Et les durées généralement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments et constructions :

Constructions Villa du Cèdre (1981->2032)	405 K€ sur 50 ans
Complément de Constructions Villa du Cèdre (1989->2032)	330 K€ sur 43 ans
Appartements du Service d'Accompagnement (1990->2041)	292 K€ sur 50 ans
Travaux d'aménagement du site Chapelier (1998/1999->2019)	433 K€ sur 20 ans
Travaux d'aménagement du site Chapelier (2000->2019)	149 K€ sur 20 ans
Travaux d'aménagement Association (2003->2014)	31 K€ sur 10 ans
Bâtiment de Buc (2006->2036)	1 548 K€ sur 30 ans
Travaux d'aménagement Buc (2007->2027)	639 K€ sur 20 ans

Matériels et outillages électriques ou à moteur

Autres matériels et outillages

Agencements et installations

Matériel de transports

Mobilier

Matériel informatique

Autres matériels électriques et électroniques

Immobilisations	01/01/2007	Acquisitions	Cessions	31/12/2007
Frais d'établissemt	62 598	127 863	-17 979	172 482
Constructions	1 923 803	2 130 625	-70 116	3 984 313
Mat. et outillage	666 999	114 217	-6 286	774 930
Mat. de transports	434 029	49 357	-54 185	429 201
Mat. de bureau	273 406	22 465	-9 061	286 811
Mobilier	311 589	32 877	-6 784	337 682
Immo. en cours	1 568 405		-1 568 405	
Total	5 240 829	2 477 404	-1 732 814	5 985 419

Amortissements	01/01/2007	Dotations	Reprises	31/12/2007
Frais d'établissemt	39 202	6 763	-17 979	27 986
Constructions	989 520	144 861	-70 108	1 064 273
Mat. et outillage	573 030	30 540	-6 286	597 285
Mat. de transports	296 006	42 515	-53 685	284 837
Mat. de bureau	213 824	27 053	-8 574	232 303
Mobilier	240 152	20 187	-6 784	253 555
Total	2 351 734	271 919	-163 415	2 460 238

9- Emprunts :

Capital restant dû	Dettes à - 1 an	Dettes à + 1 et - 5 ans	Dettes à + 5 ans
1 102 234	43 076	136 532	922 627

10- Créances et dettes :

Toutes les créances et les dettes d'exploitation sont réputées à moins d'un an y compris les créances de prix de journées de l'ESAT (CAT) lors de l'adoption par l'Etat en 1986 de leur financement par dotation globale, soit : 93 503 €.

11- Valeurs mobilières de placement :

Le portefeuille de valeurs mobilières est entièrement investi en parts de fonds commun de placement de trésorerie : Plus-values latentes au 31/12/2007 : NÉANT.

V- ENGAGEMENTS

- Projet en cours sur la maison de vie "La Thébaïde" (acompte de 1 524,49 € versé en 1997, et provision pour la réservation de trois places à 30 489,80 €).

- Contrats en cours de crédit bail : montant non significatif.

- Les abandons de frais de déplacement consentis par les administrateurs en contrepartie d'un reçu fiscal ont atteint la somme de 1 301 euros.

- Pour mémoire : les congés payés du personnel (acquis du 1er juin au 31 décembre) sont provisionnées dans les comptes administratifs selon le principe suivant :

⇒ Personnels liés par un contrat de travail : la provision constituée est inscrite en "dépenses non opposables aux tiers financeurs" par diminution des fonds propres (selon l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable du secteur social et médico-social),

⇒ Travailleurs de l'ESAT (hors complément de rémunération) : la provision constituée est inscrite au compte de résultat.

RÉCAPITULATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CLASSÉ PAR GROUPES FONCTIONNELS PAR ÉTABLISSEMENT

RÉCAPITULATION	IME	ESAT/CAT	RÉSIDENCE	SAH	SERVICE RELAIS	SAJ	C2A	CHL	Total des Budgets sociaux	ATELIERS ESAT/CAT	SIÈGE	TOTAL Réalisé 2007	TOTAL 2007 Budget retenu
ACHATS	28 594	83 972	100 818	19 641	3 722	7 809	10 996	9 065	264 617	144 563	3 967	413 148	374 976
SERVICES EXTÉRIEURS	5 311	10 825	9 963	540	32	1 469	537		28 678	14 517		43 195	34 365
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	163 518	139 357	22 264	13 501	5 730	16 421	2 346	4 628	367 765	9 918	5 613	383 296	338 960
GROUPE I : DÉP. AFF. À L'EXPL. COURANTE	197 423	234 154	133 046	33 683	9 484	25 699	13 879	13 693	661 061	168 997	9 580	839 639	748 301
PERSONNEL EXTÉRIEUR ET HONORAIRES	159	6 249		18 230	1 120	3 367	605		29 730		11 960	41 690	49 349
CHARGES FISCALES SUR RÉMUNÉRATIONS	60 738	97 422	73 665	35 960	15 947	22 674	5 207	12 430	324 043	13 316	7 544	344 903	355 737
RÉMUNÉRATIONS BRUTES	519 428	816 646	604 281	314 152	137 063	177 661	60 230	108 048	2 737 508	1 314 056	92 849	4 144 414	4 112 658
CH. SOCIALES ET AUTRES CH. DE PERSONNEL	211 044	352 463	265 971	136 525	66 143	80 671	23 861	50 703	1 187 380	506 920	42 834	1 737 133	1 821 595
GROUPE II : DÉP. AFF. AU PERSONNEL	791 368	1 272 780	943 916	504 867	220 272	284 373	89 903	171 181	4 278 661	1 834 292	155 187	6 268 141	6 339 339
CHARGES DE GESTION COURANTE	45 558	147 676	122 016	20 724	14 962	16 287	2 008	8 589	377 820	26 793	-143 285	261 327	296 411
<i>dont FRAIS DE SIÈGE</i>	29 991	46 697	36 066	17 656	9 118	9 389	3 191	6 497	158 606	12 256	-170 862		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 991	46 697	36 857	18 022	9 575	9 389	3 191	6 497	160 220	12 256		172 475	164 806
CHARGES FINANCIÈRES		42 410		203		0			42 613			42 613	42 608
CHARGES EXCEPTIONNELLES		11 141		500		166		1 832	13 639			13 639	189 223
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	25 877	125 240	29 360	19 726	4 951	23 372	3 338	8 916	240 781	19 208	11 930	271 919	338 004
DOTATIONS AUX PROVISIONS	84 370	89 500	18 218	15 664	3 500		205	2 740	214 196	23 204		237 400	88 500
GROUPE III : DÉP. AFF. À LA STRUCTURE	185 797	462 664	206 450	74 838	32 988	49 214	8 742	28 576	1 049 269	81 460	-131 355	999 374	1 119 552
(A) TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES D'EXPL.	1 174 588	1 969 598	1 283 412	613 388	262 744	359 286	112 524	213 450	5 988 991	2 084 750	33 412	8 107 153	8 207 192
PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 091 522	1 748 197	1 306 866	576 286	305 083	350 180	103 367	233 629	5 715 131			5 715 131	5 654 301
GROUPE I : PR DE LA TARIFICATION ET ASSIMILÉS	1 091 522	1 748 197	1 306 866	576 286	305 083	350 180	103 367	233 629	5 715 131			5 715 131	5 654 301
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ESAT/CAT										626 532		626 532	677 446
PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 282	118 249	23 168	16 491	312	13 402	6 683		205 587	1 458 685	1 178	1 665 450	1 596 953
GROUPE II : AUTRES PR RELATIFS À L'EXPLOITATION	27 282	118 249	23 168	16 491	312	13 402	6 683		205 587	2 085 217	1 178	2 291 982	2 274 399
PRODUITS FINANCIERS			18						18	0	67 770	67 788	35 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 400	15 194	4 185	11 729	3 664	6 100			47 272		3 000	50 272	10 734
AUTRES PRODUITS	44 400	93 530		5 814					143 743	5 378	3 558	152 679	144 936
GROUPE III : PR FINANCIERS ET PR NON ENCAISSÉS	50 800	108 723	4 203	17 543	3 664	6 100			191 033	5 378	74 328	270 739	190 670
(B) TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES D'EXPL.	1 169 604	1 975 169	1 334 237	610 320	309 059	369 682	110 050	233 629	6 111 750	2 090 595	75 506	8 277 851	8 119 370
(C) RÉSULTAT COMPTABLE (B-A)	-4 984	5 571	50 825	-3 069	46 315	10 396	-2 474	20 179	122 759	5 845	42 094	170 699	-87 822
Reprise de résultat de la section d'exploitation n-2	3 109	-2 086	28 137	6 825	404	2 637	6 983		46 010			46 010	46 008
Report à nouveau affecté aux mesures d'exploitation	1 771		11 550	9 464				1 500	24 285			24 285	56 663
Réserve de compensation			4 000						4 000			4 000	4 000
(D) TOTAL DE LA SECTION D'EXPL. REPORTÉE	4 880	-2 086	43 687	16 289	404	2 637	6 983	1 500	74 295	0	0	74 295	106 671
(E) RÉSULTAT ADMINISTRATIF (C+D)	-105	3 485	94 512	13 221	46 719	13 034	4 509	21 679	197 054	5 845	42 094	244 993	18 849